

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-dix-neuvième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 4 novembre 2019, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour le projet de recherche intitulé Les relations entre le tiers secteur et l'État dans le secteur du loisir associatif au Québec

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1266

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-199-3.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par le Conseil québécois du loisir;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Annie Camus, du Département d'organisation et ressources humaines;

ATTENDU la Convention collective UQAM-SPUQ et plus particulièrement l'article 10.13;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Rachel Cox, appuyé par monsieur Paul Del Giorgio, que le Comité des services aux collectivités :

ÉMETTE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche intitulé Les relations entre le tiers secteur et l'État dans le secteur du loisir associatif au Québec, et lui accorde la note A;

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1266 (SUITE)

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'autoriser l'octroi d'un dégrèvement de 45 heures à madame Annie Camus, professeure au Département d'organisation et ressources humaines, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 4 novembre 2019

(s) Valéry Colas
Secrétaire
Comité des services aux collectivités



Le 4 novembre 2019
VC/